



PORTES DE LA CREUSE
en marche

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 5 MARS 2026 - 19H00

L'an deux mille vingt six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des Fêtes de Genouillac, selon convocation le 27/02/2026, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Jean-Claude AUROUSSEAU a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (21) : Mesdames et Messieurs

AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, CHEMISIER Annick, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (5) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger donne pouvoir à Pierre GUYOT, Céline DARVENNE donne pouvoir à Sylvain DUQUEROIX, Jean-François GENEVOIS donne pouvoir à Guy MARSALEIX, Adrien MOREAU donne pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU, Hélène PILAT donne pouvoir à Michel POIRIER.

EXCUSÉ (1) : Monsieur
CARRAT Jean-Louis

■ Secrétaire de séance

Conformément aux obligations fixées par l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Jean-Claude AUROUSSEAU a été désigné Secrétaire de séance.**

■ Rappel de l'ordre du jour

FINANCES :

- Approbation des comptes de gestion 2025
- Approbation des comptes administratifs 2025
- Affectations des résultats 2025
- Budgets primitifs 2026
- Vote des taux d'imposition
- Vote du taux de teom
- Détermination du produit attendu pour la taxe GEMAPI
- Adhésions aux organismes extérieurs 2026

URBANISME :

- Approbation du PLU et abrogation des cartes communales

ECONOMIE :

- Travaux à la maison d'apprentis et au logement
- Tarifs de location du bâtiment Poteau 2 cap'940

ALSH :

- Tarification des deux séjours d'été 2026

GRUPE SCOLAIRE MARCEL RICHARD :

- annuelle 'à la coopérative scolaire du Groupe scolaire Marcel Richard

INFORMATION

RAPPORT D'ACTIVITES 2025

DOCUMENTS DE FIN DE MANDAT

**INFORMATIONS DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU DEPUIS LE DERNIER CONSEIL
AFFAIRES DIVERSES**

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

Début de séance : 19h00

◆ **Procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 16 février 2026**

1. A l'unanimité est approuvé le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du lundi 16/02/2026 à La Cellette.

**1 / DÉLIBÉRATION N° 2026-004 : URBANISME : APPROBATION DU PLUI « PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ »,
ABROGATION DES CARTES COMMUNALES DE CHAMPSANGLARD ET DE MORTROUX**

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	21	26	25*	25	0

* 1 abstention

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles, L.151-1 et suivants, R.151-1 et suivants, L.103-2, L.153-14 et R.153-3,

Vu la délibération n°2019-042 du 9 mai 2019 prescrivant l'élaboration du PLUi,

Vu la délibération n°2022-032A du 11 mai 2022 validant la version 1 du projet d'aménagement et de développement durables,

Vu la délibération n°2022-035 du 20 juin 2022 validant la version 2 du projet d'aménagement et de développement durables,

Vu la délibération n°2024-039 du 8 juillet 2024 validant la version 3 du projet d'aménagement et de développement durables,

Vu la délibération n°2025-037 du 7 avril 2025 arrêtant le projet PLUi de « Portes de la Creuse en Marche »,

Vu les différentes pièces composant le projet de PLUi,

Vu l'arrêté n°2025-033 du 12 novembre 2025 portant organisation de l'enquête publique unique relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes PORTES DE LA CREUSE EN MARCHE et à l'abrogation des cartes communales de Champsanglard et Mortroux, ainsi que le PLU de Châtelus-Malvaleix,

Vu le rapport et les avis et conclusions de la commission d'enquête (avis favorable) en date du 13 février 2026,

Considérant que

Parallèlement à l'approbation du PLUi, les deux cartes communales des communes de Champsanglard et de Mortroux doivent être abrogés afin de permettre l'entrée en vigueur du PLUi sur le territoire de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, qui trouvera prochainement à s'appliquer sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes et a vocation à remplacer l'ensemble des documents d'urbanisme applicables sur son territoire ;

Les consultations :

- Réunions à destination des élus, des Personnes Publiques Associées (PPA) et des habitants.

À cette fin, une enquête publique unique, portant à la fois sur le projet de PLUi et le projet d'abrogation des cartes communales des communes de Champsanglard et de Mortroux, le PLU de la commune de Châtelus-Malvaleix, est intervenue du 5 décembre 2025 au 13 janvier 2026.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président qui rappelle :

les objectifs poursuivis par cette procédure :

- Construire un nouveau projet de territoire pour répondre aux besoins actuels de la population et anticiper les besoins futurs. La construction du projet de territoire permettra d'affirmer l'identité propre de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche tout en préservant la diversité et les spécificités qui en font la richesse.
- Engager une réflexion à l'échelle communautaire pour répondre aux 4 défis :
 - Agir en faveur de l'emploi local et du développement de l'activité économique ;
 - Œuvrer en faveur du désenclavement, de l'attractivité et de la transition écologique du territoire ;
 - Inscrire le territoire dans une démarche durable et responsable en assurant la préservation de ses richesses environnementales et paysagères permettant une mise en tourisme ;
 - Favoriser une répartition équilibrée et diversifiée de la production de logements permettant de renforcer l'armature urbaine du territoire tout en préservant son cadre de vie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité des voix, par 25 voix pour :

- **APPROUVE** l'abrogation des cartes communales de Champsanglard et Mortroux;

- **DIT** que le Préfet sera sollicité en conséquence afin qu'il approuve à son tour l'abrogation des 2 cartes communales par arrêté dans un délai réglementaire de deux mois. En l'absence de réponse dans ce délai, l'avis de l'autorité administrative compétente de l'Etat sera réputée favorable;

- **DÉCIDE** que l'abrogation des cartes communales de Champsanglard et de Mortroux ne prendront pas effet avant que le PLUi de la CCPCM ne soit exécutoire, conformément aux dispositions de l'article R.163-10 du code de l'urbanisme;

- **APPROUVE** le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) tel qu'il est annexé à la présente ;

- **AUTORISE** le Président, ou le Vice-Président Délégué, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération;

- **DIT** que la présente délibération en tant qu'elle emporte abrogation des cartes communales susvisées et approbation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), ainsi que l'arrêté préfectoral qui y fera suite s'agissant de l'abrogation des cartes communales, feront l'objet d'un affichage au siège de la CCPCM et dans les mairies des communes membres, pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département, habilités à publier les annonces légales;

- **DIT** que le dossier du PLUi approuvé ainsi que la présente délibération seront également consultables sur le site internet de la CCPCM et sera versé sur le Géoportail national de l'urbanisme;

- **DIT** que l'abrogation des cartes communales prendra effet à la condition que la présente délibération et le ou les arrêtés préfectoraux qui y feront suite aient fait l'objet de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités susvisées et de celles prévues à l'article R.163-9 du code de l'urbanisme intercommunal deviendra exécutoire;

- **PRÉCISE** que la présente délibération sera exécutoire à compter de la date la plus tardive entre la date de publication au Géoportail de l'urbanisme du dossier et de la présente délibération et un mois après leur transmission au préfet ;

- **DIT** que le dossier du PLUi ainsi que la présente délibération seront transmis au représentant de l'État dans les conditions prévues par le Code général des collectivités territoriales.

2/DÉLIBÉRATION N° 2026-005 : COMPTE DE GESTION 2025 "LOULOUBUS"

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	21	26	26	26	0

Monsieur le 2ème Vice-Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

En application des dispositions des articles L1612-12 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit être voté préalablement au compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

-**APPROUVE** le compte de gestion du receveur communautaire pour l'exercice 2025- budget LOULOUBUS.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

3/DÉLIBÉRATION N° 2026-006 : COMPTE DE GESTION 2025 « IMMOBILIER D'ENTREPRISES »

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	21	26	26	26	0

Monsieur le 2ème Vice-Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

En application des dispositions des articles L1612-12 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit être voté préalablement au compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

-APPROUVE le compte de gestion du receveur communautaire pour l'exercice 2025- budget **IMMOBILIER D'ENTREPRISES**.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

4/ DÉLIBÉRATION N° 2026-007 : COMPTE DE GESTION 2025 BUDGET PRINCIPAL

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	21	26	26	26	0

Monsieur le 2ème Vice-Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

En application des dispositions des articles L1612-12 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit être voté préalablement au compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

-APPROUVE le compte de gestion du receveur communautaire pour l'exercice 2025- **BUDGET PRINCIPAL**.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

5/ DÉLIBÉRATION N° 2026-008 : COMPTE DE GESTION 2025 « EAU POTABLE »

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	21	26	26	26	0

Monsieur le 2ème Vice-Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

En application des dispositions des articles L1612-12 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit être voté préalablement au compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

-APPROUVE le compte de gestion du receveur communautaire pour l'exercice 2025- budget **EAU POTABLE**.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

6/DÉLIBÉRATION N° 2026-009 : COMPTE DE GESTION 2025 "ASSAINISSEMENT COLLECTIF"

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	21	26	26	26	0

Monsieur le 2ème Vice-Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

En application des dispositions des articles L1612-12 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit être voté préalablement au compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

-APPROUVE le compte de gestion du receveur communautaire pour l'exercice 2025- budget **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Départ de Mme Armelle BOURSAUD et de M. Philippe CHAVANT à 19h45
Le Président quitte la salle pour le vote des comptes administratifs.

7/DÉLIBÉRATION N° 2026-010 : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 "BUDGET ANNEXE LOULOUBUS"

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	22	22	22	0

Le Conseil Communautaire sous la présidence de M.AUROSSEAU Jean-Claude, 2^{ème} Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par M. Guy MARSALEIX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF LOULOUBUS-CCPCM

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	139 494,24			61 390,63	139 494,24	61 390,63
Opérations de l'exercice	315 241,31	252 400,97	8 977,75	4 908,48	324 219,06	257 309,45
TOTAUX	454 735,55	252 400,97	8 977,75	66 299,11	463 713,30	318 700,08
Résultats de clôture	202 334,58			57 321,36	145 013,22	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	454 735,55	252 400,97	8 977,75	66 299,11	463 713,30	318 700,08
Résultats définitifs	202 334,58			57 321,36	145 013,22	

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

8/DÉLIBÉRATION N° 2026-011 : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 "BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES"

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	22	22	22	0

Le Conseil Communautaire sous la présidence de M.AUROSSEAU Jean-Claude, 2^{ème} Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par M. Guy MARSALEIX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF IMMOBILIERS ENTREPRISES-CCPCM

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	53 930,26		19 221,36		73 151,62	
Opérations de l'exercice	176 969,80	150 977,08	136 165,92	167 958,43	313 135,72	318 935,51
TOTAUX	230 900,06	150 977,08	155 387,28	167 958,43	386 287,34	318 935,51
Résultats de clôture	79 922,98			12 571,15	67 351,83	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	230 900,06	150 977,08	155 387,28	167 958,43	386 287,34	318 935,51
Résultats définitifs	79 922,98			12 571,15	67 351,83	

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

9/DÉLIBÉRATION N° 2026-012 : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 "BUDGET PRINCIPAL"

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	22	22	22	0

Le Conseil Communautaire sous la présidence de M.AUROSSEAU Jean-Claude, 2^{ème} Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par M. Guy MARSALEIX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		1 348 046,28		428 119,01		1 776 165,29
Opérations de l'exercice	3 385 946,52	3 820 817,41	554 226,18	548 413,77	3 940 172,70	4 369 231,18
TOTAUX	3 385 946,52	5 168 863,69	554 226,18	976 532,78	3 940 172,70	6 145 396,47
Résultats de clôture		1 782 917,17		422 306,60		2 205 223,77
Restes à réaliser			855 740,30	540 449,76	855 740,30	540 449,76
TOTAUX CUMULES	3 385 946,52	5 168 863,69	1 409 966,48	1 516 982,54	4 795 913,00	6 685 846,23
Résultats définitifs		1 782 917,17		107 016,06		1 889 933,23

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

10/DÉLIBÉRATION N° 2026-013 : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 "BUDGET ANNEXE EAU POTABLE"

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	22	22	22	0

Le Conseil Communautaire sous la présidence de M.AUROSSEAU Jean-Claude, 2^{ème} Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par M. Guy MARSALEIX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF EAU POTABLE CCPCM

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	118 008,52	261 125,61	41 807,27	249 043,71	159 816,79	510 169,32
TOTAUX	118 008,52	261 125,61	41 807,27	249 043,71	159 816,79	510 169,32
Résultats de clôture		143 117,09		207 236,44		350 353,53
Restes à réaliser			95 262,00	82 924,84	95 262,00	82 924,84
TOTAUX CUMULES	118 008,52	261 125,61	137 069,27	331 968,55	255 077,79	593 094,16
Résultats définitifs		143 117,09		194 899,28		338 016,37

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

11/DÉLIBÉRATION N° 2026-014 : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 "BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF"

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	22	22	22	0

Le Conseil Communautaire sous la présidence de M.AUROSSEAU Jean-Claude, 2^{ème} Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par M. Guy MARSALEIX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF CCPCM

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	230 734,30	406 283,62	272 109,27	475 804,73	502 843,57	882 088,35
TOTAUX	230 734,30	406 283,62	272 109,27	475 804,73	502 843,57	882 088,35
Résultats de clôture		175 549,32		203 695,46		379 244,78
Restes à réaliser			248 240,30	767 424,52	248 240,30	767 424,52
TOTAUX CUMULES	230 734,30	406 283,62	520 349,57	1 243 229,25	751 083,87	1 649 512,87
Résultats définitifs		175 549,32		722 879,68		898 429,00

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

12/DÉLIBÉRATION N° 2026-015 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ « BUDGET LOULOUBUS »

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Le Conseil Communautaire,

1° après avoir entendu le compte administratif 2025 lequel peut se résumer ainsi :

1) Fonctionnement 2025	
Dépenses	315 241,31 €
Recettes	252 400,97 €
Solde d'exécution 2025	-62 840,34 €
Report 2024	-139 494,24 €
Résultat de fonct° à affecter	-202 334,58 €
2) Investissement 2025	
Dépenses	8 977,75 €
Recettes	4 908,48 €
Solde d'exécution 2025	-4 069,27 €
Report 2024	61 390,63 €
A reporter sur 2026	57 321,36 €

3) RESTE A RÉALISER	
sur dépenses	
sur recettes	
Solde RAR	0,00 €
4) BESOIN DE FINANCEMENT	
Solde exécution cumulée	57 321,36 €
Solde net des RAR	0,00 €
Excédent de financement	57 321,36 €

2° Considérant le déficit de fonctionnement, doit décider l'affectation suivante :

5) Affectation résultat Fonctionnement 2025		
Besoin de financement investissement	cpte 106 BP 2026	
Report sur fonctionnement 2026	Cpte 002 Déficit antérieur reporté	202 334,58 €
Total affecté		-202 334,58 €

3° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budget,

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5° affecte le résultat définitif tel que résumé ci dessus.

13/DÉLIBÉRATION N° 2026-016 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ « BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES »

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Le Conseil Communautaire,

1° après avoir entendu le compte administratif 2025 lequel peut se résumer ainsi :

1) Fonctionnement 2025	
Dépenses	176 969,80 €
Recettes	150 977,08 €
Solde d'exécution 2025	-25 992,72 €
Report 2024	-53 930,26 €
Résultat de fonct° à affecter	-79 922,98 €

2) Investissement 2025	
Dépenses	136 165,92 €
Recettes	167 958,43 €
Solde d'exécution 2025	31 792,51 €
Report 2024	-19 221,36 €
A reporter sur 2026	12 571,15 €

3) RESTE A RÉALISER	
sur dépenses	0 €
sur recettes	0 €
Solde RAR	0 €
4) BESOIN DE FINANCEMENT	
Solde exécution cumulée	12 571,15 €
Solde net des RAR	0,00 €
Excédent	12 571,15 €

2° Considérant le déficit de fonctionnement, doit décider l'affectation suivante :

5) Affectation résultat Fonctionnement 2025		
Besoin de financement investissement	Cpte 1068 BP 2026	
Report sur fonctionnement 2025	Cpte 002 excédent antérieur reporté BP 2026	-79 922,98 €
Total affecté		-79 922,98 €

3° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budget,

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5° affecte le résultat définitif tel que résumé ci dessus.

14/DÉLIBÉRATION N° 2026-017 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ « BUDGET PRINCIPAL »

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Le Conseil Communautaire,

1° après avoir entendu le compte administratif 2025 lequel peut se résumer ainsi :

1) Fonctionnement 2025	
Dépenses	3 385 946,52 €
Recettes	3 820 817,41 €
Solde d'exécution 2025	434 870,89 €
Report 2024	1 348 046,28 €
Résultat de fonctionnement à affecter	1 782 917,17 €

2) Investissement 2025	
Dépenses	554 226,18 €
Recettes	548 413,77 €
Solde d'exécution 2025	-5 812,41 €
Report 2024	428 119,01 €
A reporter sur 2026	422 306,60 €

3) RESTE A RÉALISER	
sur dépenses	855 740,30 €
sur recettes	540 449,76 €
Solde RAR	-315 290,54 €
4) BESOIN DE FINANCEMENT	
Solde exécution cumulée	422 306,60 €
Solde net des RAR	-315 290,54 €
Excédent	107 016,06 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, doit décider l'affectation suivante :

5) Affectation résultat Fonct. 2025		
Besoin de financement investissement	Cpte 1068 BP 2026	- €
Report sur fonctionnement 2026	cpte 002 BP 2026	1 782 917,17 €
Total affecté		1 782 917,17 €

3° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budget,

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5° affecte le résultat définitif tel que résumé ci dessus.

15/DÉLIBÉRATION N° 2026-018 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ « BUDGET ANNEXE EAU POTABLE »

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Le Conseil Communautaire,

1° après avoir entendu le compte administratif 2025 lequel peut se résumer ainsi :

1) Fonctionnement 2025	
Dépenses	118 008,52 €
Recettes	261 125,61 €
Solde d'exécution 2025	143 117,09 €
Report 2024	- €
Résultat de fonctionnement à affecter	143 117,09 €

2) Investissement 2025	
Dépenses	41 807,27 €
Recettes	249 043,71 €
Solde d'exécution 2025	207 236,44 €
Report 2024	- €
A reporter sur 2026	207 236,44 €

3) RESTE A RÉALISER	
sur dépenses	95 262,00 €
sur recettes	82 924,84 €
Solde RAR	-12 337,16 €

4) BESOIN DE FINANCEMENT	
Solde exécution cumulée	207 236,44 €
Solde net des RAR	-12 337,16 €
Excédent	194 899,28 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, doit décider l'affectation suivante :

5) Affectation résultat Fonct. 2025		
Besoin de financement investissement	Cpte 1068 BP 2026	- €
Report sur fonctionnement 2026	cpte 002 BP 2026	143 117,09 €
Total affecté		143 117,09 €

3° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budget,

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5° affecte le résultat définitif tel que résumé ci dessus.

16/DÉLIBÉRATION N° 2026-019 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ « BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Le Conseil Communautaire,

1° après avoir entendu le compte administratif 2025 lequel peut se résumer ainsi :

1) Fonctionnement 2025	
Dépenses	230 734,30 €
Recettes	406 283,62 €
Solde d'exécution 2025	175 549,32 €
Report 2024	
Résultat de fonctionnement à affecter	175 549,32 €

2) Investissement 2025	
Dépenses	272 109,27 €
Recettes	475 804,73 €
Solde d'exécution 2025	203 695,46 €
Report 2024	
A reporter sur 2026	203 695,46 €

3) RESTE A RÉALISER	
sur dépenses	248 240,30 €
sur recettes	767 424,52 €
Solde RAR	519 184,22 €
4) BESOIN DE FINANCEMENT	
Solde exécution cumulée	203 695,46 €
Solde net des RAR	519 184,22 €
Excédent	722 879,68 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, doit décider l'affectation suivante :

5) Affectation résultat Fonct. 2025		
Besoin de financement investissement	Cpte 1068 BP 2026	- €
Report sur fonctionnement 2026	cpte 002 BP 2026	175 549,32 €
Total affecté		175 549,32 €

3° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budget,

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5° affecte le résultat définitif tel que résumé ci dessus.

17/DÉLIBÉRATION N° 2026-020 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Il appartient au Conseil Communautaire de fixer les taux d'imposition.

Il est proposé au Conseil Communautaire de maintenir les taux de 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de maintenir les taux d'imposition de 2025, soit d'appliquer les taux suivants en 2026 :

♦ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	5,76 %
♦ Taxe sur le foncier bâti	3,71 %
♦ Taxe sur le foncier non bâti	15,14 %
♦ CFE (Cotis. Foncière des Entreprises)	29,30 %

18/DÉLIBÉRATION N° 2026-021 : VOTE DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) 2026

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Le Conseil Communautaire est amené à fixer les taux de TEOM.

Le coût du service appelé pour 2026 est de **954 375 €**, les recettes provenant de la part incitative s'élèveraient à **125 793 €** et les recettes à recouvrer par la TEOM seraient de **828 582 €**.

Il appartient au conseil communautaire de fixer le taux de TEOM pour un équilibre complet sur l'année 2026.

Compte tenu des bases de 2026, le taux pour atteindre l'équilibre est de **11,95 %** (11,97 % en 2025).

Il est proposé un taux de TEOM pour une zone unique à **11,95 %**.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- ADOPTE le taux proposé pour 2026.

19/DÉLIBÉRATION N° 2026-022 : DÉTERMINATION DU PRODUIT GEMAPI 2026

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Suite à la délibération n°2018-066 bis du 24 septembre 2018 portant sur l'institution de la taxe GEMAPI, il appartient au conseil communautaire de fixer le produit attendu pour l'exercice 2026.

Pour les dépenses : le montant sollicité en 2026 par le SMBPC est de **58 930 €**, pour le SIARCA le montant attendu est de **9 269,40 €** ;

Pour les recettes : une fois le montant déduit des Attributions de compensation des communes (soit **22 016 €**), le montant attendu couvert par la taxe serait de **46 184 €**.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- DÉTERMINE le produit attendu pour 2026 à 46 184 €, soit la totalité du reste à charge en tenant compte des charges transférées via les attributions de compensation.

20/DÉLIBÉRATION N° 2026-023 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 « BUDGET ANNEXE LOULOUBUS »

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes :

- en fonctionnement à **562 884 €**
- en investissement à **62 090 €**

- Le budget primitif 2026 du Budget annexe « Louloubus » se présente ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	39 160,78	0,00	39 849,42	39 849,42	39 849,42
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	322 420,00	0,00	315 550,00	315 550,00	315 550,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6585) (3)	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
6585	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		361 630,78	0,00	355 449,42	355 449,42	355 449,42
66	Charges financières	319,00	0,00	271,00	271,00	271,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	51,00		54,00	54,00	54,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		362 020,78	0,00	355 784,42	355 784,42	355 784,42
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations entre transf. entre sections (4) (5)	4 765,00		4 765,00	4 765,00	4 765,00
043	Opérations entre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 765,00		4 765,00	4 765,00	4 765,00
TOTAL		366 879,78	0,00	360 549,42	360 549,42	360 549,42
						+
D 002 RÉSULTAT REPORTE OU ANTICIPE						202 334,58
						=
TOTAL DES DEPENSÉS DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES						562 884,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régulations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	149 000,00	0,00	149 000,00	149 000,00	149 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	77 300,00	0,00	77 300,00	77 300,00	77 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	249 880,00	0,00	306 584,00	306 584,00	306 584,00
Total des recettes de gestion courante		506 365,00	0,00	562 884,00	562 884,00	562 884,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amc., dépréciations, prov. (sem. budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		506 365,00	0,00	562 884,00	562 884,00	562 884,00
042	Opérations entre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations entre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		506 365,00	0,00	562 884,00	562 884,00	562 884,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						562 884,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (y compris opérations) (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	31 817,00	0,00	27 614,00	27 614,00	27 614,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'équipement		57 817,00	0,00	53 614,00	53 614,00	53 614,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 428,00	0,00	8 476,00	8 476,00	8 476,00
18	Cote de raison : affectation (RA, négat) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		8 428,00	0,00	8 476,00	8 476,00	8 476,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		66 245,00	0,00	62 090,00	62 090,00	62 090,00

040	Opérations entre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	66 245,00	0,00	62 090,00	62 090,00	62 090,00
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					62 090,00
---	--	--	--	--	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
618	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (rapées) (sauf la 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1058)	4,37	0,00	3,64	3,64	3,64
1058	Excédents de fonctionnement capitalisés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Capit de Réserve - affectation (RA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4,37	0,00	3,64	3,64	3,64
45...	Chapitres d'équilibrage pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4,37	0,00	3,64	3,64	3,64

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations entre transf. entre sections (10) (11)	4 765,00		4 765,00	4 765,00	4 765,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 765,00		4 765,00	4 765,00	4 765,00

TOTAL	4 854,37	0,00	4 768,64	4 768,64	4 768,64
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	57 321,36
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	62 090,00
---	------------------

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **ADOpte** le budget primitif 2026 du Budget annexe « Louloubus » tel que défini ci-dessus. Sont joints à la présente délibération le Budget annexe « Louloubus » et les annexes.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

21/DÉLIBÉRATION N° 2026-024 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 « BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES »

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes :

- en fonctionnement à **329 226 €**
- en investissement à **980 600 €**

- Le budget primitif 2026 du Budget annexe « IMMOBILIER D'ENTREPRISES » se présente ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	22 400,74	0,00	60 303,02	60 303,02	80 303,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 100,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes n°4/5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		25 500,74	0,00	61 303,02	61 303,02	61 303,02
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		25 500,74	0,00	61 303,02	61 303,02	61 303,02
023	Virement à la section d'investissement (4)	100 010,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	168 000,00		168 000,00	168 000,00	168 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		268 010,00		168 000,00	168 000,00	168 000,00
TOTAL		293 510,74	0,00	249 303,02	249 303,02	249 303,02
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						79 922,98
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						329 226,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régulateurs de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	275,00	0,00	4 075,00	4 075,00	4 075,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	190 030,00	0,00	168 015,00	168 015,00	168 015,00
Total des recettes de gestion courante		190 305,00	0,00	172 090,00	172 090,00	172 090,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	536,00		536,00	536,00	536,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		190 841,00	0,00	172 626,00	172 626,00	172 626,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	156 600,00		156 600,00	156 600,00	156 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		156 600,00		156 600,00	156 600,00	156 600,00

TOTAL	347 441,00	0,00	329 226,00	329 226,00	329 226,00
+					
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					329 226,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	21 812,00	21 812,00	21 812,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	690 000,64	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
Total des dépenses d'équipement		690 000,64	0,00	821 812,00	821 812,00	821 812,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 188,00	0,00	2 188,00	2 188,00	2 188,00
18	Compte de liaison - affectation (SA, réga) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 188,00	0,00	2 188,00	2 188,00	2 188,00
46	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		692 188,64	0,00	824 000,00	824 000,00	824 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	156 600,00		156 600,00	156 600,00	156 600,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		156 600,00		156 600,00	156 600,00	156 600,00
TOTAL		848 788,64	0,00	980 600,00	980 600,00	980 600,00
+						
0 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						980 600,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (rapas) (sauf la 138) (3)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés (4)	500 000,00	0,00	500 028,85	500 028,85	500 028,85
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		500 000,00	0,00	500 028,85	500 028,85	500 028,85
10	Dotation, fonds divers et réserves (sauf 1058)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1058	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Cote de liaison affectation (BA, régime) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		500 000,00	0,00	500 028,85	500 028,85	500 028,85
031	Virement de la section de fonctionnement (10)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
045	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	168 000,00		168 000,00	168 000,00	168 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		268 000,00		168 000,00	168 000,00	168 000,00
TOTAL		868 000,00	0,00	968 028,85	968 028,85	968 028,85
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						12 571,15
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						980 600,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **ADOpte** le budget primitif 2026 du Budget annexe « IMMOBILIER D'ENTREPRISES » tel que défini ci-dessus. Sont joints à la présente délibération le Budget annexe « IMMOBILIER D'ENTREPRISES » et les annexes.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

22/DÉLIBÉRATION N° 2026-025 BIS : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 « BUDGET PRINCIPAL »

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes :

- en fonctionnement à **5 579 418 €**
- en investissement à **2 597 200 €**

- Le budget primitif 2026 du Budget Principal se présente ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 313 589,00	0,00	1 110 307,80	1 110 307,80	1 110 307,80
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	736 620,00	0,00	748 355,00	748 355,00	748 355,00
014	Atténuations de produits	585 501,00	0,00	1 052 919,00	1 052 919,00	1 052 919,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courantes (sauf 6586) (3)	1 547 573,00	0,00	1 557 201,20	1 557 201,20	1 557 201,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 584 683,00	0,00	4 468 783,00	4 468 783,00	4 468 783,00
66	Charges financières	18 917,00	0,00	18 242,00	18 242,00	18 242,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépenses (sauf budgétaires) (3)	700,00		220,00	220,00	220,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 604 300,00	0,00	4 485 245,00	4 485 245,00	4 485 245,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	343 000,00		894 173,00	894 173,00	894 173,00
042	Opérations entre transf. entre sections (4) (5)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérations entre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		543 000,00		1 094 173,00	1 094 173,00	1 094 173,00
TOTAL		5 147 300,00	0,00	5 579 418,00	5 579 418,00	5 579 418,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES						5 579 418,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Abonnements de charges (3)	0,00	0,00	899,11	899,11	899,11
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domines, ventes diverses	120 890,00	0,00	120 890,00	120 890,00	120 890,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	811 509,00	0,00	811 509,00	811 509,00	811 509,00
731	Fiscalité locale	2 091 241,00	0,00	2 142 559,00	2 142 559,00	2 142 559,00
74	Dotations et participations (3)	690 433,72	0,00	657 843,72	657 843,72	657 843,72
75	Autres produits de gestion courante (3)	37 800,00	0,00	37 800,00	37 800,00	37 800,00
Total des recettes de gestion courante		3 774 253,72	0,00	3 771 500,83	3 771 500,83	3 771 500,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 774 253,72	0,00	3 771 500,83	3 771 500,83	3 771 500,83
042	Opérations entre transf. entre sections (4) (5)	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérations entre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL		3 799 253,72	0,00	3 796 500,83	3 796 500,83	3 796 500,83
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						1 782 917,17
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						5 579 418,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	34 516,66	27 048,49	5 000,00	5 000,00	32 048,49
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	161 823,98	62 117,42	54 890,00	54 890,00	116 997,42
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	741 367,88	0,00	1 244 885,70	1 244 885,70	1 244 885,70
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 464 981,47	766 573,39	327 000,00	327 000,00	1 093 573,39
Total des dépenses d'équipement		2 392 710,00	855 740,30	1 631 765,70	1 631 765,70	2 487 506,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	82 290,00	0,00	84 694,00	84 694,00	84 694,00
18	Compte de liaison : affectation (SA, nège) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		82 290,00	0,00	84 694,00	84 694,00	84 694,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 475 000,00	855 740,30	1 716 459,70	1 716 459,70	2 572 200,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00

TOTAL	2 500 000,00	855 740,30	1 741 459,70	1 741 459,70	2 597 200,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 597 200,00
---	--	--	--	--	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (rapues) (sauf le 138) (3)	965 380,95	540 449,76	137 200,00	137 200,00	677 249,76
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	250 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 215 380,95	540 449,76	358 800,00	358 800,00	899 249,76
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	277 400,04	0,00	145 370,64	145 370,64	145 370,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
16	Cpte de liaison: affectation (RA, régis) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des recettes financières		313 500,04	0,00	181 470,64	181 470,64	181 470,64
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 528 880,99	540 449,76	540 270,64	540 270,64	1 080 720,40

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	343 000,00		894 173,00	894 173,00	894 173,00
040	Opérations entre transf. entre sections (10) (11)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		543 000,00		1 094 173,00	1 094 173,00	1 094 173,00

TOTAL		2 071 880,99	540 449,76	1 634 443,64	1 634 443,64	2 174 893,40
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						422 306,60
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 597 200,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **ADOpte** le budget primitif 2026 du Budget Principal tel que défini ci-dessus. Sont joints à la présente délibération le Budget Principal et les annexes.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

23/DÉLIBÉRATION N° 2026-026 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 « BUDGET ANNEXE EAU POTABLE »

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes :

- en fonctionnement à **344 090 €**
- en investissement à **360 156 €**

- Le budget primitif 2026 du Budget annexe « EAU POTABLE » se présente ainsi :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	182 304,00	0,00	259 572,00	259 572,00	259 572,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 700,00	0,00	18 700,00	18 700,00	18 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		201 004,00	0,00	308 272,00	308 272,00	308 272,00
66	Charges financières	1 785,00	0,00	818,00	818,00	818,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		202 789,00	0,00	309 090,00	309 090,00	309 090,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	12 105,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	37 385,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		49 490,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL		252 279,00	0,00	344 090,00	344 090,00	344 090,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	344 090,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	150 689,20	0,00	144 404,39	144 404,39	144 404,39
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 431,48	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		155 120,68	0,00	144 404,39	144 404,39	144 404,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	79 258,32	0,00	38 568,52	38 568,52	38 568,52
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		234 379,00	0,00	182 972,91	182 972,91	182 972,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	17 900,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		17 900,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
TOTAL		252 279,00	0,00	200 972,91	200 972,91	200 972,91

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	143 117,09
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	344 090,00
---	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	36 580,00	36 580,00	36 580,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	367 070,00	95 262,00	200 000,00	200 000,00	295 262,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	367 070,00	95 262,00	236 580,00	236 580,00	331 842,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 855,00	0,00	10 314,00	10 314,00	10 314,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	9 855,00	0,00	10 314,00	10 314,00	10 314,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	376 925,00	95 262,00	246 894,00	246 894,00	342 156,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	17 900,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	17 900,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
	TOTAL	394 825,00	95 262,00	264 894,00	264 894,00	360 156,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	360 156,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	82 924,84	82 924,84	0,00	0,00	82 924,84
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		82 924,84	82 924,84	0,00	0,00	82 924,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	48 854,71	0,00	34 994,72	34 994,72	34 994,72
106	Réserves (7)	213 555,45	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régio) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		262 410,16	0,00	34 994,72	34 994,72	34 994,72

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		345 335,00	82 924,84	34 994,72	34 994,72	117 919,56
021	Virement de la section d'exploitation (4)	12 105,00		0,00	0,00	0,00
040	Operat° ordre transfert entre sections (4)	37 385,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		49 490,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL		394 825,00	82 924,84	69 994,72	69 994,72	152 919,56

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	207 236,44
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	360 156,00
---	-------------------

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **ADOpte** le budget primitif 2026 du Budget annexe « EAU POTABLE » tel que défini ci-dessus. Sont joints à la présente délibération le Budget annexe « EAU POTABLE » et les annexes.
- **AUTORISE** le président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes :

- en fonctionnement à **455 050 €**
- en investissement à **1 650 690 €**

■ Le budget primitif 2026 du Budget annexe « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » se présente ainsi :

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	257 989,00	0,00	248 284,00	248 284,00	248 284,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 580,00	0,00	57 075,00	57 075,00	57 075,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
65	Aucun charges de gestion courante	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des dépenses de gestion des services		280 569,00	0,00	313 859,00	313 859,00	313 859,00
66	Charges financières	28 608,00	0,00	13 691,00	13 691,00	13 691,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		311 177,00	0,00	329 550,00	329 550,00	329 550,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	125 500,00		125 500,00	125 500,00	125 500,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		125 500,00		125 500,00	125 500,00	125 500,00
TOTAL		432 677,00	0,00	455 050,00	455 050,00	455 050,00
+						
D 002 DÉFICIT D'EXPLOITATION REPORTÉ OU ANTICIPÉ (2)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						455 050,00

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	233 098,35	0,00	237 000,68	237 000,68	237 000,68
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Aucun produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		233 098,35	0,00	237 000,68	237 000,68	237 000,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	157 578,85	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		390 677,00	0,00	237 500,68	237 500,68	237 500,68
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	42 000,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		42 000,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
TOTAL		432 677,00	0,00	279 500,68	279 500,68	279 500,68
+						
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTÉ OU ANTICIPÉ (2)						175 549,32
=						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						455 050,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	63 285,34	2 561,48	60 500,00	60 500,00	63 061,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 557 342,66	245 678,82	1 250 189,70	1 250 189,70	1 495 868,52
	Total des opérations d'équipement	1 624 928,00	248 240,30	1 310 689,70	1 310 689,70	1 558 930,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 022,00	0,00	49 760,00	49 760,00	49 760,00
18	Compte de liaison - affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	48 022,00	0,00	49 760,00	49 760,00	49 760,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 672 950,00	248 240,30	1 360 449,70	1 360 449,70	1 608 690,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	42 000,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	42 000,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
	TOTAL	1 714 950,00	248 240,30	1 402 449,70	1 402 449,70	1 650 690,00

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 650 690,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	767 077,00	625 424,52	29 062,71	29 062,71	654 487,23
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	296 300,00	142 000,00	390 000,00	390 000,00	532 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 063 377,00	767 424,52	419 062,71	419 062,71	1 186 487,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	226 747,65	0,00	135 007,31	135 007,31	135 007,31
105	Réserves (7)	303 325,45	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	530 073,00	0,00	135 007,31	135 007,31	135 007,31

49...	Total des opérations pour le compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 593 450,00	767 424,52	554 070,02	554 070,02	1 321 494,54
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	121 500,00		125 500,00	125 500,00	125 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	121 500,00		125 500,00	125 500,00	125 500,00
	TOTAL	1 714 950,00	767 424,52	679 570,02	679 570,02	1 446 994,54
						+
	R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)					203 695,45
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 650 690,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **ADOpte** le budget primitif 2026 du Budget annexe « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » tel que défini ci-dessus. Sont joints à la présente délibération le Budget annexe « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » et les annexes.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

25/DÉLIBÉRATION N° 2026-028 : ADHÉSION AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS 2026

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Monsieur Sylvain DUQUEROIX ne prend pas part au vote concernant le CPIE ;

Demandes d'adhésion de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche à ces organismes pour 2025, assorties d'une cotisation :

ORGANISMES	2025	2026
Agence d'Attractivité	1500,00 €	1500,00 €
Intercommunalités de France (ADCF)	740,96 €	741,07 €
L'Agence de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT Tourisme Creuse)	1000,00 €	1000,00 €
Le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) (en lieu et place des communes)	2638,00 €	2638,00 €
Fondation du Patrimoine (en lieu et place des communes)	2700,00 €	2700,00 €
Association des Maires et Adjointes de la Creuse (AMAC23)	316,59 €	316,64 €
Association des Maires Ruraux de France de la Creuse (AMRF)	310,00 €	310,00 €
Initiative Creuse	2199,25 €	2301,36 €
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)	588,88 €	588,96 €

Le Président propose l'adhésion de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche à certains de ces organismes pour 2026, assortie d'une cotisation (cf. tableau ci-dessus) ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** le versement des cotisations 2026 mentionnées ci-dessus;
- **DÉCIDE** d'inscrire au budget les crédits correspondants.

26/DÉLIBÉRATION N° 2026-029 : ÉCONOMIE : TRAVAUX A LA MAISON D'APPRENTIS ET AU LOGEMENT

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Suite à la présentation du projet de maison d'apprentis en conseil communautaire le 29 septembre 2025,

Il convient maintenant de mettre aux normes et d'aménager la maison d'apprentis et le logement correspondant.

Les Travaux prévus sont les suivants :

* chauffage, de plomberie et d'installations sanitaires,

*Isolation, aménagement et peinture des sols, plafonds, cloisons et murs, aménagement des cuisines et salles de bains, ameublement,

*Électricité

Des devis ont été adressés à la Communauté de communes. Le choix des entreprises est arrêté.

Afin de lancer le chantier, il est demandé au Conseil Communautaire d'autoriser le Président à signer les offres retenues.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire

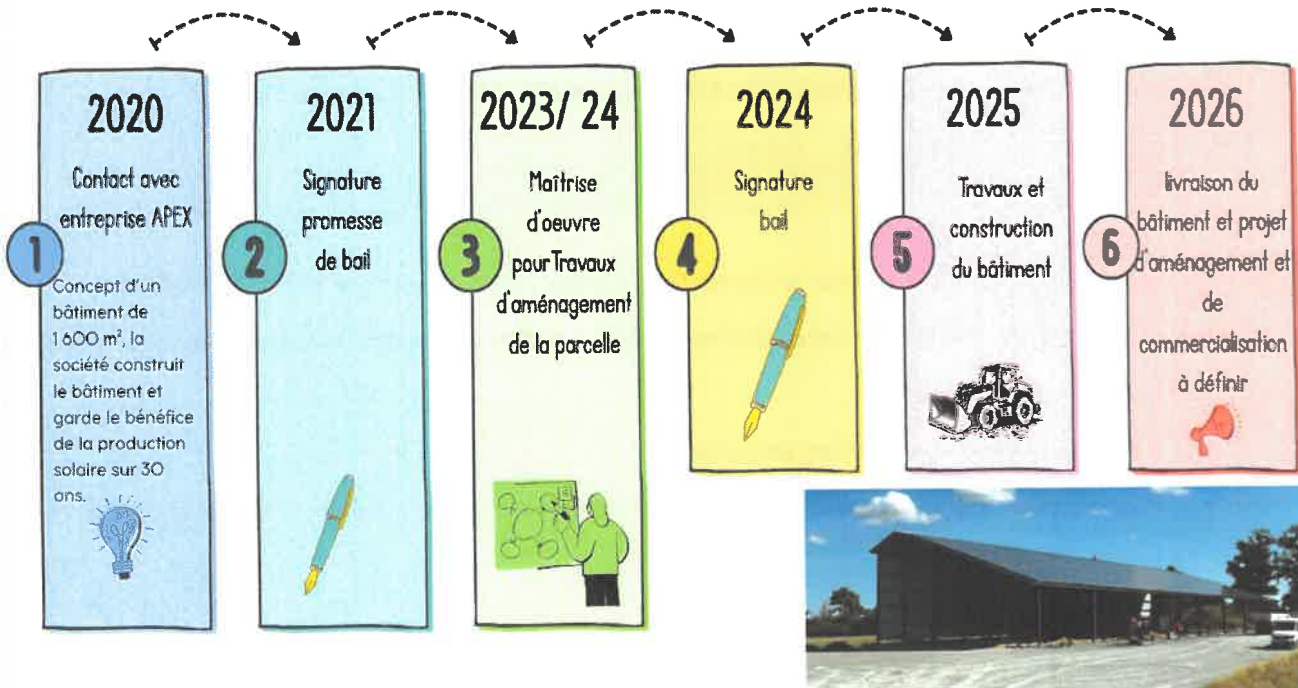
- **AUTORISE** le Président à signer les devis pour un total de 71 292,01€ HT comme suit :

*Entreprise Brunet-Prudhomme à Bonnat pour un montant de 36 592,00 € HT (soit 39 277,40 € TTC),

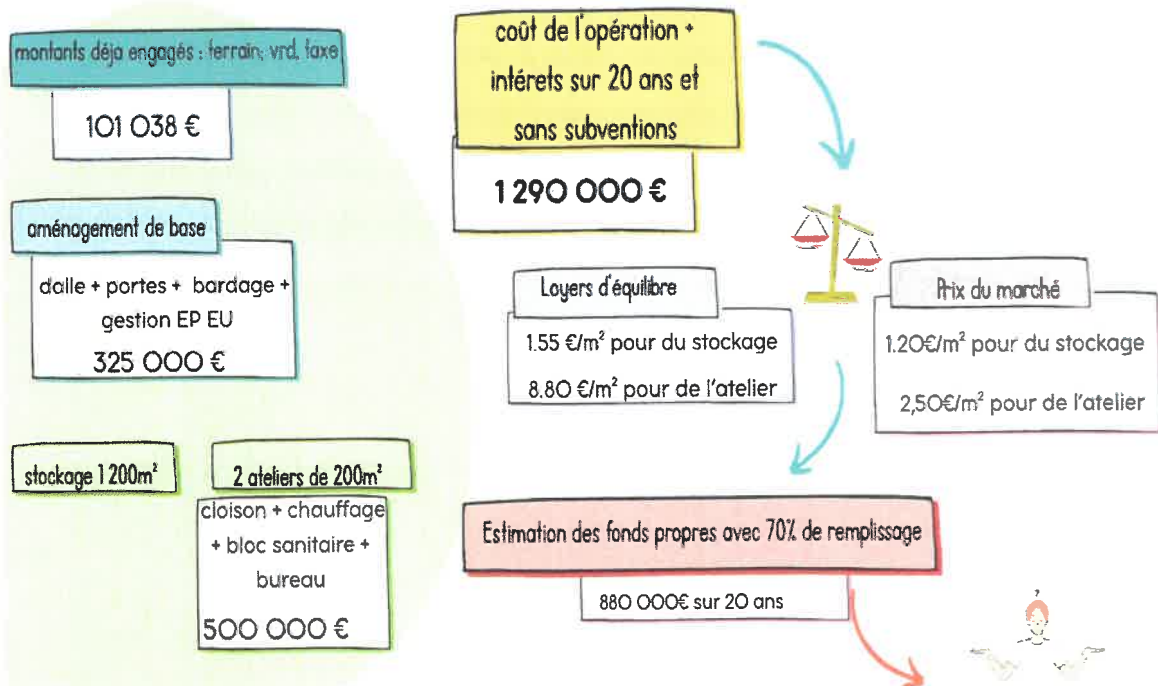
*Chantier d'insertion de l'ADPBC pour un montant de 27 212,00 € (organisation non soumise à TVA),

*Entreprise Eric Marial à Guéret pour un montant de 7 488,01 € HT (soit 8 985,61 € TTC).

BATIMENT RELAIS POTEAU II : HISTORIQUE



BATIMENT RELAIS POTEAU II : HYPOTHESES DE TRAVAIL



28/DÉLIBÉRATION N° 2026-030 - ALSH : TARIFICATION DES DEUX SÉJOURS D'ÉTÉ 2026

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Dans le cadre de l'ALSH, 2 séjours sont organisés durant les vacances d'été 2026.

- **Séjour 1 :** mini séjour à destination des enfants âgés de 6 à 8 ans qui se déroulera du 8 au 9 juillet 2026 à Lathus St Remy (19)

- Hébergement : **pension complète 3 jours/2 nuits.**
- Encadrement : **2 animateurs.**
- Places disponibles : **12 enfants.**

La proposition tarifaire est la suivante :

TARIFS SÉJOURS 1 : ÉTÉ 2026 (juillet)		
QF1	0 à 600	140,00 €
QF2	601 à 1000	160,00 €
QF3	1001 à +	180,00 €

Proposition de tarifs dégressifs pour les fratries :

- moins 20% sur le deuxième enfant inscrit
- moins 30% sur le troisième enfant inscrit

- **Séjour 2 :** séjour à destination des enfants âgés de 8 à 12 ans qui se déroulera du 27 au 31 juillet 2026 sur le canal du Midi (départ à Agdes – arrivée à Béziers).

- Hébergement : **pension complète 5 jours / 4 nuits à bord d'une péniche. Environ 45 minutes à 1h30 de navigation par jour. Une escale dans une ville différente chaque jour**
- Encadrement : **2 animateurs.**
- Places disponibles : **24 enfants.**
- Activités : **baignades, visites culturelles et découvertes**

La proposition tarifaire est la suivante :

TARIFS SÉJOURS 2 : ÉTÉ 2026 (juillet)		
Quotient familial		Tarifs
QF 1	0 à 600 €	320,00 €
QF 2	601€ à 1 000 €	360,00 €
QF 3	1 001 € et +	400,00 €

Proposition de tarifs dégressifs pour les fratries :

- moins 20% sur le deuxième enfant inscrit
- moins 30% sur le troisième enfant inscrit

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **VALIDE** les tarifs ci-dessus dans le cadre des 2 séjours présentés.

29/DÉLIBÉRATION N° 2026-031 : ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION ANNUELLE AU GROUPE SCOLAIRE MARCEL RICHARD

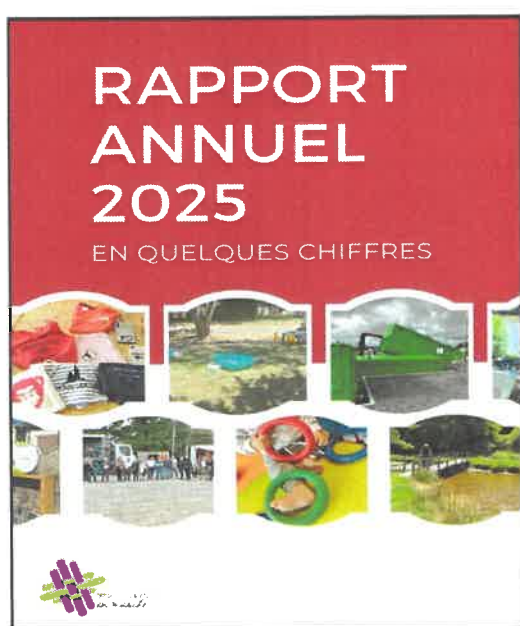
Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Chaque année, la Communauté de commune Portes de la Creuse en Marche attribue une subvention à la coopérative groupe scolaire Marcel RICHARD à Moutier-Malcard, dont la collectivité a la compétence, puis l'inscrit au compte 6574 (subventions de fonctionnement).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** une subvention de **1 000 € sur l'exercice 2026** à la coopérative du groupe scolaire Marcel RICHARD à Moutier-Malcard.

30/INFORMATION RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



- COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET AU PRÉSIDENT

31/DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

DÉCISION DP 2026-03 EN DATE DU 19 FÉVRIER 2026 : SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU UNITAIRE AVENUE DE LA LIBERTÉ

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ

L'entreprise n'a pas réalisé la totalité des travaux prévus, ce qui ramène le montant des travaux exécutés à 200 458,68 €. Il en résulte donc une diminution de 9 485,71 € correspondant aux prestations non réalisées. Par ailleurs, l'entreprise a effectué des branchements supplémentaires pour un montant de 14 526,34 €.

Montant initial : 209 944,39 € HT

Montant réalisé : 200 458,68 € HT

Travaux supplémentaires : 14 526,34 € HT

Avenant : 5 040,63 € HT

Nouveau montant du marché : 214 985,02 € HT

DÉCIDE

- DE SIGNER l'avenant n°1 de l'entreprise Trullen tel que décrit ci-dessus.

32/INFORMATIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Fin de la séance : 21 h 30

Le Secrétaire de séance,

M. Jean-Claude AUROUSSEAU



Le Président,

M. Guy MARSALEIX



